

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Développement des Grands Projets
10215

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY / M. HENRI PONS**

**OBJET : Plan Mobilité : convention de financement de l'opération de renouvellement et
automatisation du métro de Marseille (NEOMMA).**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire hors Marseille et à la mobilité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le métro de Marseille a été mis en service en 1977 avec 21 rames de 3 voitures et a été depuis étendu à 36 rames de 4 voitures pour les deux lignes M1 et M2.

L'opération de renouvellement des rames de métro vise à répondre au vieillissement et à l'obsolescence des rames actuelles, aux évolutions du trafic et du réseau et enfin aux attentes des clients. Portant sur la totalité des rames et des systèmes d'exploitation, l'opération est rendue indispensable par l'obsolescence des équipements (42 ans) qui compromet la garantie de maintien du service (disparition progressive chez les constructeurs d'origine des pièces de rechange et des compétences techniques). Les réseaux ayant des matériels de cette génération ont déjà entamé des renouvellements identiques (Paris, Lyon, Lille).

De plus, le parc actuel marseillais, dimensionné en 1983 ne permet pas de faire face aux futures extensions. Les 36 rames actuelles seront remplacées ainsi par 38 rames en tranche ferme, et 6 tranches optionnelles pour les extensions de lignes et les augmentations de fréquentation possibles.

Par ailleurs, le nouveau métro, qui sera automatique et sans conducteur, permettra de disposer d'un matériel moderne, climatisé, accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le quai et bénéficiant des technologies de pointe améliorant la souplesse d'exploitation (capacité de réponse immédiate à un besoin de renforcement de l'offre).

Enfin, la sécurité des voyageurs sera fortement améliorée puisque le nouveau métro sera doté de façades de quai automatiques, supprimant le risque de chute de voyageurs sur la voie et d'intrusion dans les tunnels (200 incidents par an nécessitent la coupure de l'énergie de traction pour le métro actuel).

Le coût global de l'opération, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Aix-Marseille Provence, est estimé à 491,7 M€HT.

Le calendrier de l'opération prévoit les étapes suivantes :

- Septembre 2023 : Ligne M2 en conduite semi-automatique ;

- Août 2024 : Ligne M1 en conduite semi-automatique ;
- Mars 2025 : Ligne M2 en automatisme intégral ;
- Mars 2026 : Ligne M1 en automatisme intégral.

Dans ce programme global estimé à 491 M€ HT, une première tranche fonctionnelle a été identifiée : elle inclut le «matériel roulant et système» correspondant aux études, à la fabrication et l'équipement des 3 premiers trains dits de présérie et les équipements d'exploitation associés.

La livraison de la première rame à Marseille est prévue en octobre 2022. A la fin d'année 2022, les trois premiers trains auront été livrés. Les essais qui seront réalisés en usine et sur les sites de la RTM (hors exploitation) permettront de fiabiliser la réalisation industrielle de l'ensemble du parc par des tests d'endurance, de fiabilité et de conformité.

Cette phase comprend également la maquette à l'échelle 1 dès octobre 2020 qui permettra notamment de travailler le volet accessibilité du train depuis le quai avec les associations représentant les personnes à mobilité réduite ainsi que l'ergonomie du poste de conduite provisoire.

Le coût prévisionnel de cette tranche a été estimé à 137 M€HT et la participation financière du Département sollicitée en application de l'article. L.1111-10 du CGCT, est de 82,2 M€ soit 60 % du coût.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL